

Parc naturel régional

de Camargue



**40 ans
de passion
pour
un territoire**

Dossier de presse



Contact presse : Muriel Cervilla

téléphone : 04 90 97 19 89

portable : 06 21 87 00 32

adresse électronique : com@parc-camargue.fr

Dossier de presse téléchargeable à :

www.parc-camargue.fr/Francais/upload/DP_40ans.pdf

Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 Arles

téléphone : 04 90 97 10 40

télécopie : 04 90 97 12 07

adresse électronique : secretariat@parc-camargue.fr

site internet : www.parc-camargue.fr

Crédit photo:

*Pauline Daniel / Parc naturel régional de Camargue,
sauf mentions contraires;
page de couverture: J. Roché*

Sommaire

Le Parc de Camargue, un territoire et un organisme	4
40 ans de passion au service du territoire	6
40 ans d'histoires de coopération avec les scientifiques ...	7
40 ans d'histoires de flamants et d'arbres...	8
40 ans d'histoires d'eau ...	10
40 ans d'histoires de littoral...	13
40 ans d'histoires de cheval blanc, de taureau noir et de riz...	15
40 ans d'histoires de paysages, de mas, d'énergie...	17
40 ans d'histoires de Camargue expliquées aux visiteurs et aux enfants...	19
40 ans du Parc naturel régional de Camargue : les journées anniversaire	22
Le Parc de Camargue, au service de la biodiversité	26
La fiche d'identité du Parc naturel régional de Camargue	29

Le Parc de Camargue, un territoire et un organisme

Le Parc, un territoire

La Camargue, delta du Rhône, n'est pas seulement une des régions où de grandes étendues à peu près naturelles subsistent en France, c'est aussi, **au point de vue biologique, une des plus riches de l'Europe occidentale.**

Zone humide d'importance exceptionnelle, La Camargue, unique delta français de cette ampleur, se distingue en Europe par la richesse biologique de ses écosystèmes. Située dans l'axe de migration des oiseaux du nord de l'Europe vers l'Afrique, elle forme un relais vital pour l'avifaune.

De nombreuses reconnaissances internationales

L'importance internationale de la Camargue est reconnue par la **Convention de Ramsar*** (1971) et inscrite dans le programme MAB de l'UNESCO comme **réserve de Biosphère** depuis 1977. Cinq autres titres internationaux reconnaissent le statut unique de la Camargue : **Diplôme européen du Conseil de l'Europe** depuis 1966, **Aire protégée de la Convention de Barcelone**, Inscription au titre de la **Conventions de Bonn** et de la **Convention de Berne, Réserve biogénétique du Conseil de l'Europe**.

Un territoire totalement aménagé par l'homme et la gestion de l'eau

Pour maintenir un milieu naturel exceptionnellement riche et une agriculture nécessaire à la vie des populations locales, l'homme a intervenir en installant des stations de pompage pour prélever l'eau du Rhône et en creusant un réseau dense de canaux à travers le delta.

La Camargue est donc un milieu artificiel géré par l'homme et étroitement lié à son avenir. Le mythe d'une Camargue sauvage et indomptable, illustrée par une abondante littérature s'en trouve bien atteint. Mais une idée forte se dessine parallèlement, celle d'un **équilibre entre l'environnement et les activités humaines**, véritable sens de l'écologie dans lequel l'homme a sa place en protégeant, gérant et valorisant son territoire grâce à son économie, et non pas contre elle.

La formule « Parc naturel régional » instituée à la suite du colloque de Lurs en Provence et reposant sur un **triple objectif: protéger l'environnement, accueillir les visiteurs et permettre à la population permanente de vivre au pays, convenait donc parfaitement à la Camargue.**

C'est pour veiller sur ce joyau naturel qu'**une structure de concertation et de protection a été mise en place par l'Etat français en 1970 : le Parc naturel régional de Camargue.**

Il s'agissait d'établir **une coupure « verte » entre les complexes touristiques et industriels du littoral méditerranéen qui sortaient de terre à cette époque**, à la frontière des régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Un Parc naturel régional, « une autre vie s'invente ici¹ »

Comme les **45 autres parcs naturels régionaux de France**, le Parc naturel régional de Camargue est **un territoire rural, ouvert et habité, à l'équilibre fragile, au patrimoine remarquable**. Les Parcs naturels régionaux sont des **lieux d'expérimentation et de concertation où conservation de la nature et développement des activités humaines vont de pair**. Les règles relatives à la construction, à la pêche, à la chasse... restent nationales.

Les parcs naturels forment un réseau national. Ils représentent **13 % du territoire français**, 3900 communes, 7 millions d'hectares et 3 millions d'habitants.

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, au patrimoine naturel, culturel et paysager très riche, **en comprend 5 : les Alpilles, la Camargue, le Luberon, le Queyras et le Verdon**. Actuellement, trois autres territoires en PACA font l'objet de démarches préalables à la création d'un parc : les Baronnies, les PréAlpes d'Azur et le Mont Ventoux.

Le Parc de Camargue, un organisme

Le Parc de Camargue est l'un des plus anciens « Parc naturel régional ». Premier Parc naturel régional de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le plan chronologique, troisième sur le territoire national, cette structure **voit le jour officiellement le 25 septembre 1970**.

Le 25 septembre 2010, le Parc fêtera son anniversaire, celui d'une belle maturité. L'occasion de faire un point sur 40 ans de passion au service d'un territoire.



Crédit photo: J. Roché

¹« Une autre vie s'invente ici » est le slogan adopté par l'ensemble des parcs naturels régionaux

40 ans de passion au service du territoire

Depuis 40 ans, les équipes qui le composent oeuvrent au service de la Camargue, de ses habitants et des professionnels qui y travaillent.

Grâce au Parc, à la mobilisation de ses habitants et élus, la Camargue a bien vieilli et le Parc s'enorgueillit des bénéfices de **40 ans d'actions volontaristes et concertées** :

- ❖ **La mise en place d'un réseau de scientifiques et de partenaires** ;
- ❖ **La préservation du patrimoine naturel** en collaboration avec les naturalistes de Camargue : la protection du **seul site de reproduction des flamants roses** en Europe et des opérations de **reboisement en collaboration avec les habitants** ;
- ❖ **L'organisation d'une gestion commune de l'eau** dans un espace longtemps dominé par les conflits autour de l'usage de l'eau ;
- ❖ La prise en compte **d'une gestion du littoral** qui n'est plus envisagé uniquement comme une défense contre la mer mais qui prend en compte des scénarios **d'adaptation aux changements climatiques** ;
- ❖ Le soutien à une **agriculture** qui ne bénéficie plus seulement d'une politique de grands travaux hydrauliques mais qui s'oriente vers une **démarche de différenciation par la qualité**, de mise en place de circuit court ;
- ❖ **L'accompagnement quotidien** du monde de **l'élevage extensif** pour la reconnaissance et le soutien de **2 races rustiques emblématiques de la Camargue**, le **cheval blanc** et le **taureau noir** de Camargue ;
- ❖ La préservation de paysages de vastes plaines salées et d'étangs qui ne sont plus défigurés par des lignes électriques et où les habitants replantent des arbres ;
- ❖ L'implantation de **lieux d'accueil et d'information** pour expliquer la fragilité des milieux et des espèces et permettre aux visiteurs de «**Comprendre pour mieux respecter**».

En 2010, année mondiale de la biodiversité, **le Parc naturel régional de Camargue continue de se battre pour le maintien de la biodiversité en Camargue** au travers de plusieurs actions emblématiques de ses **méthodes de travail qui privilégient concertation et implication des habitants et des professionnels du territoire**.

40 ans d'histoire de coopération avec les scientifiques ...

*Le parc au cœur
d'un réseau de scientifiques*

*Une étroite et ancienne
collaboration*

Depuis ses débuts, le Parc de Camargue travaille en étroite collaboration avec les très nombreux organismes de recherche présents sur son territoire (Tour du Valat, Desmid) ou proches (Universités, INRA, CIRAD). Il s'agit de connaître la complexité de son territoire tout autant pour le gérer que pour le faire comprendre à ses habitants et usagers.

*Une participation aux décisions
et aux débats du Parc*



Les scientifiques sont depuis longtemps associés aux décisions du Parc de Camargue au travers d'une commission de travail interne. De plus, depuis 2006, le Conseil scientifique et d'éthique du Parc, constitué de 31 scientifiques de renom, travaille et se saisit de sujets à fort enjeux environnementaux : démoustication de la Camargue, trame verte et bleue,...

*La Camargue,
un des espaces naturels
les mieux connus de France*

La présence très ancienne de la Réserve naturelle (1927) située au coeur du Parc constitue un lieu d'observation et de suivi à long terme du patrimoine biologique qui la compose. La Société nationale de protection de la nature en est le gestionnaire historique et garantit la mémoire et le suivi des données naturalistes. Ces données récoltées par les nombreux naturalistes amateurs qui viennent y effectuer des séjours, font de la Camargue un des espaces les mieux connus de France: plus de **150 thèses portant sur la Camargue** soutenues en France dont 14 thèses uniquement en ornithologie.

La Camargue, zone humide d'importance internationale, attire depuis le 19^e de très nombreux scientifiques. Les chercheurs possèdent donc des données anciennes (plus de quarante ans de suivis ornithologiques) qui leur permettent d'avoir une idée sur l'évolution du milieu au cours du temps.

*Des centres d'intérêts
de la recherche qui évoluent*

Passé le stade de l'inventaire et de la description jusqu'aux années 1990, l'étude de la dynamique des populations animale et végétale dans le but d'assurer une meilleure gestion et une protection plus efficace des milieux naturels devint l'axe principal de la recherche.

Depuis les années 2000, ce sont des programmes coordonnés de recherches pluridisciplinaires, qui sont menés pour décrire analyser et comprendre les interactions entre l'homme et ce territoire. Le champs de recherche s'élargit alors aux sciences humaines pour des programmes comme « les enjeux de la gestion hydraulique dans le delta du Rhône », sur « L'évaluation des risques d'émergence de maladies à vecteur » ou « La faisabilité d'une agriculture biologique à grande échelle ».

40 ans d'histoire de flamants et d'arbres...

Conservation des populations de flamants roses en Camargue

La protection du seul site de reproduction des flamants roses

Le flamant rose, espèce emblématique de Camargue, se reproduit uniquement sur l'étang du Fangassier au sud-est de la Camargue. **Depuis 1974, la colonie de flamants roses (jusqu'à 16 000 couples) s'installe sur un îlot aménagé spécialement par l'ancien propriétaire, la compagnie des Salins du midi avec l'appui des scientifiques de la Tour du Valat.**

Pendant des années, le **Parc de Camargue a installé sur place un garde** qui veillait à la **protection de la colonie de flamant à l'époque de la reproduction** et qui accueillait les visiteurs sur le site.

Le maintien du site

Cet étang est, depuis octobre **2008**, propriété du Conservatoire du Littoral et **géré par le Parc naturel régional de Camargue**. Les scientifiques de la **Tour du Valat** (un centre de recherche privé situé en Camargue) et la Société nationale de protection de la nature (SNPN), gestionnaire de la **Réserve nationale de Camargue**, participent activement à la gestion de ce site.

Avec l'arrêt de l'activité salicole et le changement de propriétaire, la **gestion de cet espace** se trouve bouleversée et nécessite de nouvelles prises de décision afin de permettre aux flamants de continuer à se reproduire sur ce site. En effet, avec l'arrêt de la station de pompage d'eau de mer de la compagnie des Salins, l'ensemble du système ne pourra plus

bénéficier de mises en eau salée maîtrisées et se retrouvera complètement isolé d'un point de vue hydraulique, de la mer et du bassin versant. **Un projet porté actuellement par le Parc de Camargue** vise à apporter des outils et mesures de gestion de l'eau sur ces étangs dans l'objectif **de maintenir sur place la population nicheuse de flamant rose**.

Des visites accompagnées

Depuis 2009, un partenariat étroit s'est engagé avec le bureau des guides naturalistes du Pays d'Arles pour des **visites accompagnées et commentées à proximité du site de reproduction des flamants**. En 2010, ce partenariat est élargi



Crédit photo: D. Marobin-Louche

aux offices de tourisme avec l'installation à Salin-de-Giraud (sud-est de la Camargue) **d'une retransmission vidéo de l'îlot de reproduction du flamant rose. Cet équipement, soutenu par la Fondation Véolia, aura une double finalité :**

- ❖ **Montrer** au grand public et aux visiteurs l'activité des oiseaux sur le site du Fangassier,
- ❖ **Proposer aux scientifiques un outil de suivi de l'activité des oiseaux** sur l'îlot et à proximité immédiate.

Le reboisement de la Camargue

Depuis l'**épidémie de graphiose de l'Orme dans les années 70 et l'intensification de l'agriculture**, les **ensembles boisés** (bosquets, haies) **ont fortement régressé** sur le périmètre du Parc avec des conséquences paysagères et écologiques. En outre, l'émergence d'espèces envahissantes (*Baccharis*) fait peser un risque de concurrence pour certaines espèces de plantes locales et habitats naturels.

Des arbres distribués par le Parc, plantés par les habitants

En réponse à ces problèmes, **le Parc de Camargue organise, depuis 20 ans, une distribution annuelle d'arbres**. En moyenne, le Parc distribue 5 000 plants à 100 planteurs. On estime à **près de 40 000, le nombre d'arbres** parvenus au stade adulte grâce à cette opération.

Le Parc **propose aux habitants** du territoire **une vingtaine d'espèces adaptées aux caractéristiques de la Camargue**. Les habitants alors bénéficient d'un **tarif préférentiel** (2 euros). En contrepartie, **les habitants s'engagent** à faire connaître la destinée de leur plantation (bosquets, haies, reboisement) et à **accueillir un agent du Parc** qui pourra leur apporter une expertise et vérifier l'état de santé des arbres plantés.

Grâce à cette opération, le Parc est également devenu un interlocuteur important pour les habitants sur la question des arbres et de leur plantation.

Accueillir les insectes qui pollinisent les arbres

En 2010, le **Parc souhaite profiter de la distribution des arbres** aux habitants pour **sensibiliser** les habitants à **l'intérêt et la nécessité de préservation des insectes**, notamment ceux qui jouent un rôle important dans la pollinisation et la lutte biologique. A l'occasion de la distribution des arbres prévus le 25 novembre 2010, **le Parc distribuera gratuitement à chaque planteur un nichoir pour insectes** (pour forficules ou abeilles solitaires) et une plaquette d'information sur ce sujet..



Crédit photo: J. Roché

40 ans d'histoires d'eau ...

L'eau focalise de forts enjeux dans le delta du Rhône

Ressource économique, biologique et culturelle, l'eau **focalise de forts enjeux dans le delta. Sa gestion est au cœur de l'organisation du territoire. Ses différents usages divisent les acteurs locaux**

(agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, saliniers, coupeurs de roseaux, protecteurs de la nature, chasseurs, baigneurs ou simples habitants) et engendrent de fortes tensions sociales.

La nature des conflits entre usagers de l'eau tourne autour de trois questions qui sont par ordre d'importance :

- ❖ **La qualité de l'eau** : les besoins divergent en premier lieu sur la salinité: eau douce pour l'agriculture, saumâtre pour certains milieux naturels, salée pour la saliculture.
- ❖ **La saisonnalité des besoins** : les plus gros consommateurs (riziculteurs et saliniers) ont des besoins d'eau au printemps et en été. Ils imposent une hydrologie du delta inverse de celle du régime naturel, peu favorable par exemple à la conservation des espèces animales et végétales les plus originales. Par ailleurs, la période des besoins de nombreux autres usagers (coupeurs de roseaux, éleveurs, chasseurs) est souvent spécifique et peu compatible.
- ❖ **La quantité d'eau** : il s'agit de la hauteur d'eau souhaitée dans le milieu pour l'exercice d'une activité (pêche, chasse, coupe du roseau, croissance du riz...). Elle diffère d'une activité à l'autre, d'où la question : quel niveau ou quelles variations de niveau d'eau sont acceptables par tous ?

Un territoire à l'hydraulique complexe

Depuis le 19^e, **les multiples aménagements hydrauliques nécessaires à la maîtrise de l'eau** (des kilomètres de canaux de drainage et d'irrigation, de nombreuses stations de pompes, de multiples endiguements) ont produit un **système de plus en plus complexe** accentué par le développement de la riziculture à partir des années 1950.

Une riziculture très gourmande en eau

Aujourd'hui, environ **350 à 400 millions de m³ d'eau douce sont introduits** en Camargue depuis le fleuve. La majorité est utilisée **pour les besoins rizicoles** et plus d'une centaine de millions de m³ s'écoulent dans le grand étang central du Vaccarès..



Les aménagements hydrauliques pour les besoins de l'agriculture ont modifié le fonctionnement hydrologique de l'ensemble des milieux camarguais. Les importants apports artificiels d'eau douce ont un impact sur la qualité des milieux naturels environnants.

Trois étapes de l'action du Parc

Depuis sa création en 1970, la vocation du Parc de Camargue a toujours été d'améliorer la gestion de l'eau du delta.

1970-1990 : l'acquisition de connaissance

Dans les années 70, le Parc met l'accent d'une part sur l'acquisition de connaissances fondamentales du fonctionnement du delta d'un point de vue de l'**hydrologie et de l'hydrogéologie** et d'autre part sur la poursuite de son **aménagement en terme d'infrastructure hydraulique**.

1990-2010 : une gestion concertée de l'eau

➤ *Le choc des inondations de 1993-1994*

Dans le milieu des années 90, Le Parc se préoccupe d'**organiser une gestion cohérente de l'eau** pour protéger les habitants **après le traumatisme des inondations du Rhône de 1993 et 1994**. Une **structure compétente de gestion des digues du Rhône et de la mer (SYMADREM)** est mise en place et un ambitieux **programme de rénovation des ouvrages de protection** est lancé. Sur le plan de la **gouvernance de l'eau**, deux outils de gestion seront mis en place : un outil technique et financier, le **contrat de delta**, et une structure de concertation, la **Commission exécutive de l'eau**.

➤ *Un rôle prépondérant dans le plan Rhône*

Suite à la **crue de décembre 2003**, les Régions concernées et l'Etat ont contractualisé un vaste **programme de reconquête de la vallée du Rhône : le Plan Rhône**. Dans le cadre de ce plan, le SYMADREM est porteur de nombreux travaux. Le Parc de Camargue, quant à lui, est **porteur des études** permettant de déterminer les **conditions d'évacuations des eaux de surverse** (étude de ressuyage) afin de préserver les intérêts des

activités économiques, des habitants et des milieux.

➤ *A partir de 2010 : l'adaptation à la dynamique fluviale et maritime*

Une nouvelle approche du fleuve et de la mer se dessine : ne plus lutter vainement à des coûts prohibitifs mais **s'adapter en redonnant un peu de liberté au fleuve et à la mer**. Tout en protégeant les biens et les personnes, il s'agit d'**adapter ensemble la vie du territoire à celle de la dynamique fluviale et maritime**. Il s'agit alors d'**organiser la gouvernance entre les structures** de gestion du territoire notamment pour **gérer les crises climatiques**, imaginer un **fonctionnement plus proche du naturel** (continuité fleuve-étangs-mer, échanges biologiques, variabilité des conditions hydro-salines) mais aussi de **redonner aux habitants une véritable culture du delta**. Enfin, la **qualité de l'eau** et son amélioration font partie des **préoccupations importantes** du Parc de Camargue.

La mise en place par le Parc d'une gestion commune de l'eau : de l'obligation à la prise de conscience.

Un parlement de l'eau en Camargue : la Commission exécutive de l'eau

Alors que la **Camargue est longtemps apparue comme une terre de conflits liés à l'eau**, le choc des **inondations de 1993 et 1994** a largement participé à une prise de conscience des acteurs camarguais. A la suite de ces événements dramatiques, **les gestionnaires de réseaux, représentants agricoles, pêcheurs, gestionnaires d'espaces naturels, scientifiques, collectivités, se sont rassemblés** au sein d'un petit parlement de l'eau : la **Commission exécutive de l'eau**. Cette commission informelle

définit des niveaux d'eau et des salinités en fonction des saisons et des évènements climatiques acceptables pour un plus grand nombre. Au bout de 10 années d'existence, cette Commission animée par le Parc est aujourd'hui reconnue et elle est en première ligne dans la gestion des crises et dans la définition des stratégies de gestion de l'eau en Camargue.

Une politique de gestion globale de l'eau à partir des années 2000

Afin d'assurer la concertation permanente sur la gestion de l'eau et de créer les conditions favorables à celle-ci, un chargé de mission du Parc est affecté exclusivement à cette tâche.

► *Le contrat de delta*

Il réunit 41 collectivités, associations ou structures. **Sous son égide, le territoire s'organise pour reconquérir une bonne qualité des eaux et assurer un bon état écologique des milieux aquatiques.** Il peut ainsi pour répondre aux impératifs du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhône méditerranée et Corse. **Une des actions phares sera de limiter fortement la pollution dans l'étang du Vaccarès (Réserve nationale de Camargue).**

De nombreuses questions inhérentes à la nature même du delta, à l'évolution de la conjoncture économique (réforme de la politique agricole commune en 2013) ou au changement climatique vont influencer l'avenir de la gestion de l'eau en Camargue sans que l'on puisse encore savoir comment. Le rôle du Parc est de comprendre ces changements, d'informer les acteurs locaux et de les accompagner dans les nécessaires évolutions, tout en essayant de conserver les grands équilibres qui font la richesse du territoire à travers la gestion de l'eau douce et de l'eau salée. En quarante ans, la gestion de l'eau s'est pacifiée en Camargue grâce à la connaissance des phénomènes et des hommes. Le Parc est devenu un acteur central dans cette aventure de l'eau en Camargue sans cesse à réinventer.



40 ans d'histoires de littoral...

Une dynamique littorale importante

Le littoral du Delta du Rhône est par essence un milieu dynamique, soumis à de fortes évolutions, au gré des déplacements des embouchures.

Entre 1930 et 1980, le recul moyen du trait de côte est de 4 mètres par an. Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, le rivage a ainsi reculé d'1 km en un siècle. Lors de la tempête cinquantennale de 1982, de nombreuses brèches apparaissent dans le cordon dunaire et l'eau pénètre dans le village des Saintes-Maries-de-la-Mer. A partir de cette période, la **protection par enrochement du rivage** (épis, digue frontale et brise-lames) se développe de manière rapide, principalement sur le village des Saintes-Maries-de-la-Mer et au droit des terrains des Salins à l'est du delta. Depuis les années 1970, les tempêtes destructrices se multiplient avec une sévérité accrue ces dix dernières années. **Après le déficit sédimentaire, les tempêtes de sud-sud est sont la deuxième cause d'érosion des plages de Camargue.**

Actuellement, le milieu a une dynamique littorale importante. **70 % du linéaire côtier est en érosion** : les plages reculent jusqu'à dix

à quinze mètres par an ces dernières années. Les scientifiques estiment que **l'élévation du milieu marin** (2.2 mm par an entre 1905 et 2000) ne représente que **3 % de l'érosion des côtes**. En raison de l'endiguement des fleuves et des barrages, **le problème porte sur la baisse des apports sédimentaires par le fleuve** qui sont passés de 30 millions de tonnes par an il y a un siècle à seulement 8 millions de tonnes..

Du fait du changement climatique global, **les tempêtes marines augmentent en fréquence, en intensité et en durée**. Comme le territoire est plat, il est particulièrement vulnérable vis-à-vis des submersions marines..

Dès ses débuts, le Parc de Camargue prend en compte le problème de la protection du littoral

Dans les années 70, la défense contre la mer

La protection du littoral se résumait alors à un objectif de « défense contre la mer », le Parc se proposant d'appuyer « toute démarche tendant à protéger les rivages menacés », avec des enrochements.

Dans les années 80, la réhabilitation du littoral

Des changements d'orientation s'opèrent avec des actions de réhabilitation et plus seulement de protection :

- ❖ **la restauration des cordons dunaires** avec l'installation sur les plages de **5 km** linéaire **de pièges à sable** pour reconstituer les dunes (des ganivelles : petite palissade en lattes de châtaigner disposée sur le littoral sableux);



* la volonté de **connaissance et de gestion concertée et intégrée du trait de côte** au travers de l'**étude** réalisée par SOGREAH en 1993-94 sur «**l'évolution du littoral sableux de la Camargue**»².

Dans les années 90, un Schéma de mise en valeur de la mer

Les changements globaux et la remontée du niveau marin commencent à être pris en compte, et l'on s'oriente vers une « *protection et gestion intégrée du littoral* ». Le projet de **mise en place d'un «Schéma de mise en valeur de la mer»** sans qu'il aboutisse, montre cette volonté de **planification d'un espace littoral soumis à de nombreuses pressions** (tourisme, fréquentation anarchique, pêche, érosion, submersions marines...).

Quant aux protections contre l'érosion, le Parc de Camargue encourage les techniques expérimentales et douces (ganivelles pour les dunes et brise-lames immergées)..

Depuis 2005, un réseau de surveillance du littoral

Depuis 2005, le Parc de Camargue travaille à la **mise en place d'un réseau de surveillance de la frange littorale** qui sera mis en place officiellement en 2010.

Afin de travailler à des échelles cohérentes, une **coopération** a été engagée entre les **Bouches-du-Rhône et le Gard** pour le littoral qui s'étend de la pointe de l'Espiguette au petit Rhône.

A partir de 2010, le Parc de Camargue utilise le **survol aérien** dans le cadre du **suivi de l'évolution des divers aménagements** de la frange littorale. Cette année verra notamment la mise en place officielle du réseau de surveillance

de la frange littorale et l'installation d'un marégraphhe.

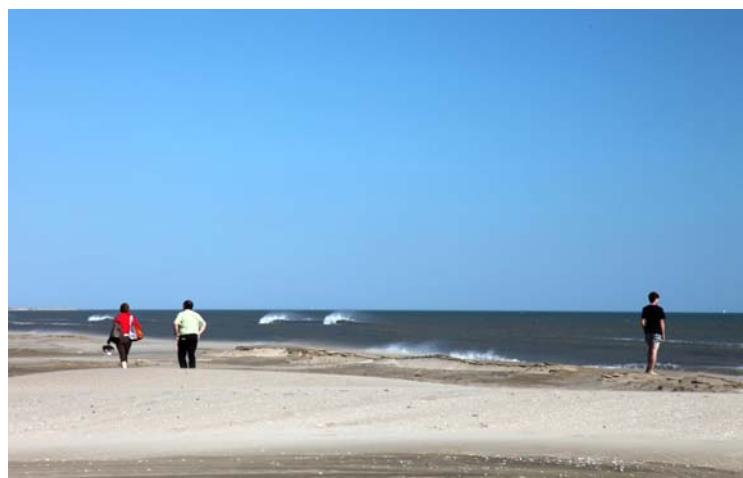
Depuis 2008, le Parc de Camargue se voit confier en gestion d'anciens terrains des Salins du Midi, acquis par le Conservatoire du littoral. C'est près de 6 000 ha de littoral qui changent d'affectation — salinière hier, espaces naturels demain — et donc d'enjeux : à l'avenir, quelle gestion du littoral sur ces espaces ?

2011-2022 : une politique d'adaptation aux changements

Dans le futur projet de territoire du Parc de Camargue (**Charte 2011-2022**), de nouvelles options se font jour. **Les moyens lourds de lutte doivent être concentrés sur les zones à forts enjeux socio-économiques**.

La stratégie du Parc évolue vers une **gestion intégrée de la zone côtière**, des opérations de **restauration du cordon sableux**, un **suivi de l'évolution physique du littoral** et des actions d'informations et de sensibilisation aux risques doivent être mis en œuvre.

D'une simple « défense contre la mer » en 1970, on évoque la possibilité en 2011 de laisser des « espaces de mobilité face à la mer », bref on passe d'une notion d'aménagement à la possibilité d'adaptation aux changements...



² SOGREAH – AQUASCOP, 1995 – Etude de l'évolution du littoral sableux de la Camargue. PNRC, 4 volumes.

40 ans d'histoires de cheval blanc, de taureau noir et de riz...

Conformément aux directives de sa charte, le Parc accompagne l'agriculture et l'élevage de son territoire pour un développement économique qui prend en compte une bonne gestion environnementale. Toutes les actions sont menées en collaboration étroite avec les professionnels et les organismes concernés par les différentes thématiques abordées : Syndicat des riziculteurs, Associations et Syndicats d'éleveurs, Centre français du riz, Inra, Cemagref, Groupements de défense sanitaire, Directions des services vétérinaires, Directions départementales des territoires et de la mer, Chambres d'agricultures, Haras nationaux, etc...).

Soutien à l'élevage

➤ Pour une reconnaissance de l'élevage camarguais

Mise en place des livres généalogiques des races locales de cheval et de taureaux

La reconnaissance officielle des livres généalogiques par le ministère de l'Agriculture pour les **races du cheval Camargue en 1978, taureaux de Combat en 1996, et du taureau Camargue (Biòu) en 1999.**

Une AOC viande de taureaux Camargue

la mise en place d'une Appellation d'origine contrôlée (AOC) pour la **viande de taureaux Camargue en 1996**, désormais **reconnue au niveau européen par une Appellation d'origine protégée** (AOP Taureau de Camargue).

Des marques Parc

Pour valoriser l'accueil dans les manades de taureaux et les prestations des professionnels du tourisme équestre, la marque «Parc naturel régional» a été attribuée à plusieurs établissements. Cette marque collective, propriété du ministère en charge de l'environnement, distingue les exploitations et les structures qui respectent les valeurs de : **spécificité du territoire, d'environnement préservé et valorisé, et de dimension humaine.**



➤ Un accompagnement spécifique des éleveurs

L'accès aux dispositifs d'aides européennes (mise en place de mesures agri-environnementales pour la valorisation des pâturages extensifs)

Le Parc intervient aussi sur un **accompagnement des démarches d'identification des bovins, de suivi des généralogies, et de prise en compte de procédures sanitaires mieux adaptées** aux cheptels de **bovins sauvages**.

Un appui à la sélection des animaux est mené par le Parc par **l'organisation de concours** : concours de chevaux de selle pour le cheval Camargue ; courses test de sélection (appelées courses de tau) pour les taureaux Camargue reproducteurs depuis 1987, se traduisant par l'organisation de courses camarguaises ouvertes gracieusement au public.

Mesures en faveur de l'agriculture

Aide à la recherche de capitaux

Dans le domaine de l'agriculture, dès les années **1980**, le Parc a soutenu le plan de relance de la riziculture en obtenant des financements pour la réfection du réseau hydraulique de Camargue : 400 km de canaux principaux, des stations de pompages,... Entre 1976 et 1993, **24 millions de francs** ont été mobilisés à cette fin.

Soutien financier

Pendant de nombreuses années, le Parc a soutenu financièrement les associations de drainage et d'irrigation afin qu'elles puissent supporter les coûts induits par l'évacuation des eaux agricoles hors du delta, évitant ainsi l'inondation des terres en fin d'été, au moment de la récolte du riz.

Mesures agri-environnementales

le Parc intervient depuis 1999 dans la mise en place de mesures agri-environnementales pour une meilleure **gestion de l'eau dans les rizières, le maintien de lieux de vie pour les espèces sauvages dans l'exploitation**



des roselières, et l'entretien des haies et fossés. Le principe de ces mesures est un **engagement sur 5 ans des exploitants**, à respecter un cahier des charges élaboré pour le territoire, **en contrepartie** de quoi ils

percevront chaque année d'engagement une rémunération estimée au surcoût engendré par l'adoption de ces mesures. Depuis leur création, près de 160 exploitations ont bénéficié de ces mesures agri-environnementales.

Des aides pour la mise en place d'une agriculture de qualité

► *Des labels de qualité et la marque « Parc naturel régional »*

Des démarches de qualité ont également été valorisées avec la mise en place en 1998 d'une Indication géographique protégée (IGP) pour le riz de Camargue.

La marque «Parc» est attribuée à des vins de Camargue et des Pommes de terre primeurs des sables. Ces labels et marques permettent une mise en valeur des produits issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

► *La mise en place de circuits courts*

Une action est en cours pour la création d'un point de vente collectif des productions locales dans le cadre d'un dispositif de «Pôle d'excellence rurale».

Enfin il faut noter que le **Parc de Camargue participe** au titre de membre statutaire aux instances socioprofessionnelles de l'**agriculture en Camargue** (Centre français du riz, Syndicat des riziculteurs de France et filière).

Le Parc est également sollicité pour une meilleure **gestion des déchets agricoles**, et il a mené une étude sur la valorisation des **pailles de riz**, sous-produit de l'agriculture aujourd'hui brûlé au champ à 80%.

40 ans d'histoires de paysages, de mas, d'énergie...

Préservation des paysages et de l'architecture

Des actions pour enrayer la dégradation des paysages

Au-delà des vastes sansouires et des étangs emblématiques, la Camargue présente une **variété de paysages nuancés**, qui fluctuent selon les influences du Rhône, de la mer et de l'homme. **La faible urbanisation**, le rythme des structures agricoles, l'ouverture et **l'horizontalité de ces espaces** sont autant d'éléments caractéristiques qu'il convient de préserver. Dès sa création, le Parc naturel régional de Camargue a eu pour mission le **maintien de ce cadre de vie de qualité**.



Crédit photo: J. Roché

Suppression des points noirs paysagers

Si la Camargue est internationalement reconnue pour ses richesses naturelles, il n'en demeure pas moins qu'elle est aussi une terre marquée par la présence des hommes. Ainsi, depuis des années le Parc s'attache à lutter contre les points noirs paysagers.

Grâce à cet effort, **200 km de réseaux aériens** ont d'ores et déjà été enterrés ; les **décharges et dépôts sauvages**, fréquents il y a quelques années, ont quasiment disparu.

Charte signalétique

Le Parc a également conduit un travail important afin de **lutter contre l'affichage publicitaire sauvage** en mettant au point une **charte signalétique** afin d'accompagner les afficheurs et de rappeler la réglementation.

L'observatoire photographique

Dans la continuité des actions déjà engagées, le Parc entend systématiser les interventions correctives et **prévenir** l'apparition de nouvelles **atteintes à l'intégrité des paysages**. **Un observatoire photographique du paysage** a été créé afin d'avoir une meilleure connaissance de leur évolution.

L'amélioration du cadre de vie

D'autres actions, comme l'**opération annuelle de reboisement** (140 000 arbres distribués aux habitants et replantés avec succès depuis 1985) qui propose aux propriétaires camarguais de jeunes plants d'arbres et arbustes locaux à des tarifs préférentiels, participent concrètement à l'amélioration du cadre de vie sur le territoire.

L'architecture en Camargue participe également pour beaucoup au caractère de ce cadre de vie. Souvent dissimulée au cœur d'écrins de verdure privés ou isolés au milieu des cultures, sa qualité demeure parfois encore méconnue. Pourtant, afin d'abriter leurs activités, leurs familles, les camarguais ont édifié sur ce territoire de nombreuses constructions souvent avec art, toujours avec bon sens.

Une mission architecture

Avec la création en 2003 d'une mission architecture, le Parc naturel régional de Camargue s'est résolument engagé pour la préservation et la valorisation de ce patrimoine architectural. **L'inventaire du patrimoine bâti conduit en 2004** par le Parc aura permis d'en apprécier la diversité et la richesse. Ainsi, le Parc s'attache depuis des années à porter à connaissance du plus grand nombre ce patrimoine afin d'en permettre la préservation.

Dans cet esprit et afin de perpétuer ces bonnes pratiques constructives, **un conseil architectural gratuit est également proposé par le Parc aux habitants** ayant un projet de construction ou de restauration d'un bâtiment ancien.

Maîtrise de l'énergie, de la gestion des transports et des déchets...

Plan local pour l'énergie et l'environnement

Depuis 2005, le Parc, au travers d'un **Plan local pour l'énergie et l'environnement** (PLEE), met en œuvre des actions visant à la maîtrise de l'énergie, à la gestion des transports et des déchets ainsi qu'au développement des énergies renouvelables sur le territoire. Les opérations au sein de ce plan sont variées et apportent des réponses à de réels besoins du territoire.

Qualité environnementale des hébergements touristiques

Le Parc accompagne **les propriétaires d'hébergements touristiques volontaires** dans une **démarche de management environnemental** visant à réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement.

Collecte des déchets agricoles

Concernant les déchets, une opération conduite sur plusieurs années **auprès des agriculteurs** en partenariat avec la chambre d'agriculture a permis de **collecter plus de 18 tonnes de produits phytosanitaires non utilisés** et jusque-là stockés, dans le meilleur des cas, mais souvent brûlés.

Mieux comprendre pour mieux maîtriser les flux de véhicules

Le Parc a également réalisé en 2006 un **Plan stratégique de déplacement** permettant de mieux comprendre les flux de véhicules sur son territoire et de pouvoir proposer des solutions alternatives adaptées, notamment pour maîtriser la fréquentation des véhicules sur certains secteurs sensibles.

La mise en place d'un management environnemental en interne

Enfin, le **Parc naturel régional de Camargue** a, sur toutes ces questions, un **devoir d'exemplarité**. C'est pourquoi, il a engagé sa structure dans une **démarche de management environnemental de type ISO 14001**. Ainsi, le Parc réduira progressivement chaque année sa propre consommation en énergie et en eau, sa production de déchets et veillera à limiter toujours davantage ses impacts sur l'environnement.



Credit photo: J. Roché

40 ans d'histoires de Camargue expliquées aux visiteurs et aux enfants...

Dès l'origine, le Parc a basé son activité d'accueil et d'animation autour de 3 idées forces : la sensibilisation, la compréhension et le dialogue.

Pour les fondateurs, les trois lieux d'accueil du Parc correspondent chacun à un niveau dans l'action d'accueil et d'animation que le Parc veut mener tant en direction des visiteurs que des camarguais.

- ❖ La sensibilisation est le rôle attendu de la Maison du Parc ;
- ❖ La compréhension, celui du Musée de la Camargue ;
- ❖ Le dialogue, proprement dit, se fera au Mas du Pont de Rousty, lieu d'accueil des camarguais qui désirent dialoguer entre eux et avec l'extérieur et des chercheurs qui souhaitent leur contact. Le siège administratif du Parc s'y installe en 1975.



Des lieux pour accueillir et informer les visiteurs

La Maison du Parc

Située aux portes des **Saintes-Maries-de-la-Mer**, pôle touristique de la Camargue, elle permet, depuis son **ouverture en 1977**, de donner aux visiteurs des **clefs pour comprendre le territoire**. La Camargue n'est pas d'un abord facile. Ses immenses propriétés et zones de protection fermées au public déroutent parfois les visiteurs. La vocation de la Maison du Parc naturel régional de Camargue est de répondre aux questions, d'orienter et de permettre une bonne compréhension des fonctionnements de la Camargue mais aussi du **Parc naturel régional et de ses missions**.

Le musée de la Camargue

➤ *L'histoire des activités humaines*

Inauguré en 1979 sous le nom de *Musée camarguais*, sa muséographie retraçait alors la formation géologique du delta et **l'histoire des activités humaines jusqu'aux années 1980**.

➤ *Des collections alimentées par les collectes des habitants*

Le Musée de la Camargue fut réalisé selon et avec **Georges Henry-Rivière**, concepteur des **écomusées**. N'ayant pas de collection propre, le musée a fait appel à la générosité des établissements voisins et parents : les musées d'Arles ainsi que le Musée des arts et traditions populaires de Paris (bientôt MuCem de Marseille) y déposent des objets représentatifs de la Camargue.

Dans les années 80, pour constituer le fonds propre du musée, **une collecte a été conduite sur le territoire avec les enfants des écoles** dans une démarche participative de sensibilisation à la valeur patrimoniale des objets du quotidien.

De nombreuses expositions temporaires ont présenté aux visiteurs différentes facettes de la Camargue : « Cabanes de Camargue », « Camargue, terre de cinéma », « Camargue et gardians ».

► *Une lecture du monde contemporain*

Aujourd’hui, **Le Musée a évolué** et il a complété son propos par **une lecture des activités humaines comtemporaines. Des activités agricoles** (riziculture, élevage, chasse, pêche, exploitation du sel) à **l’industrialisation** (endiguement du delta, stations de pompage et réseaux d’irrigation), l’histoire de la Camargue se déroule afin de proposer une lecture globale du territoire à ses visiteurs. En 2009, **un fonds d’art populaire contemporain** autour de Sara, patronne des Gitans, a été acquis pour l’anniversaire des 30 ans du musée. Enfin, la **numérisation de fonds photographique** sur la Camargue du **début du 20^e** (fonds de Carle Naudot et Gaston Bouzanquet) et **sa mise en valeur** dans le musée en 2010 offrent un témoignage unique sur une Camargue mythique. A l’extérieur, un sentier de découverte des paysages agricoles autour d’un mas camarguais de 3,5km complète la visite, longeant terres cultivées, pâturages, cabane traditionnelle de gardian, sansouire et roselière.

D’autres espaces naturels partenaires

A côté des équipements d’accueil mis en place par le Parc de Carmargue, **d’autres espaces naturels partenaires du Parc de Camargue** ouvrent des lieux d’accueil et d’information pour informer et sensibiliser les visiteurs à la fragilité du territoire

La Réserve nationale de Camargue

Dès le début des années 80, la réserve nationale de Camargue, la plus ancienne réserve de France aménage un **lieu d’information pour le public** à la Capelière et des sentiers de découverte.

Créée en 1927, la réserve nationale de Camargue (13 117 ha) a pour but la protection de la faune et de la flore et veille en particulier à la sauvegarde des espèces et des habitats. En 1970, l’Etat a acquis ce vaste territoire autour de **l’étang du Vaccarès**, qui fait partie des plus **grandes réserves de zone humide d’Europe**, et en a confié la gestion à la **Société nationale de protection de la nature (SNPN)**.

Domaine de la Palissade

Situé à l’embouchure du grand Rhône, **hors des digues**, soumis aux crues du fleuve et aux invasions marines, le Domaine de la Palissade (702 ha) **témoigne du fonctionnement originel de la basse Camargue**. Ce domaine, acquis en 1977 par le **Conservatoire du Littoral**, ouvre ses portes au public en 1984 dans une démarche d’éducation à l’environnement et au territoire et dans le respect de l’équilibre écologique du site.

Le Parc ornithologique de Pont-de-Gau

Créé en 1949 par un Camarguais passionné d’**ornithologie**, ce lieu prend une réelle dimension pédagogique dans les années 80 avec l’aménagement de **circuits de visite au travers des marais**. Dans ce **vaste espace privé**, c’est plus de 6 kilomètres de balades qui permettent de **se familiariser avec les espèces d’oiseaux présentes en Camargue**.

Les Marais du Vigueirat

Depuis 2003, cette propriété du **Conservatoire du littoral** accueille le public sur 15 km de sentiers, ponctués **d’observatoires, de pilotis et de parcours**. au milieu de la **plus grande roselière protégée de Camargue**.

Des actions de sensibilisation et l'éducation au territoire

Pour les scolaires

► *Autour du Musée de la Camargue*

Le musée propose aux enfants une **médiation culturelle entre sensibilisation et éveil artistique** à travers les collections du musée.

► *Un service d'éducation à l'environnement et au développement durable*

Des projets pédagogiques liés à la connaissance de l'environnement sont mis en œuvre sur le territoire grâce à une **démarche partenariale entre le Parc et les enseignants**. Ils visent à accompagner et à faciliter le travail des enseignants dans la mise en œuvre des programmes, en leur permettant d'illustrer les principes d'une éducation au territoire et au développement durable. Ces projets pédagogiques **proposent une éducation à la complexité par une approche multiple** (environnementale, économique, sociale, culturelle) **et critique**. Chaque année, ce sont environ **500 élèves** qui bénéficient de dispositifs mis en place par le Parc.

Pour le grand public

► *Les sorties nature ou thématiques du Parc*

Le Parc naturel régional de Camargue propose **chaque mois** (d'octobre à juin) plusieurs **sorties** nature ou thématique (produits du terroir, gestion de l'eau en Camargue, architecture) **encadrées par un guide** sur l'ensemble du territoire labellisé « Réserve de biosphère Camargue » (MAB).

Le Parc **contribue pour une large part au financement des sorties** auprès des guides intervenants, ceci **afin d'en limiter le coût pour les habitants et les visiteurs et de permettre au plus grand nombre d'y participer**.

Des outils d'information à destination du grand public

Des éditions

► *Le Courrier du Parc*

Depuis 1974, cette revue **restitue** aux amoureux de la Camargue, au fil de ses **56 numéros**, les **connaissances engrangées** par le Parc depuis ses origines.



► *A la découverte de ...*

Dès l'origine, le Parc édite des petits livrets d'information pour présenter la faune, la flore, les milieux, les traditions de Camargue. Aujourd'hui, une collection de **petits livres thématiques** « A la découverte de... en Camargue » propose, en 20 pages, une **courte introduction illustrée à la Camargue** : « A la découverte des oiseaux en Camargue » (2010).

Bien sûr, le Parc met à disposition du public les outils classiques de compréhension de son territoire : dépliants divers, site Internet...

40 ans du Parc naturel régional de Camargue : les journées anniversaire

Vendredi 24 septembre 2010 : le forum scientifique

Le 24 septembre prochain se tiendra le premier **forum scientifique à destination des gestionnaires et décideurs de Camargue**, au siège administratif du Parc.

Ce forum doit permettre de dresser un bilan de l'action de la recherche sur le territoire du delta du Rhône et de montrer à travers quelques exemples comment la recherche peut servir à la gestion d'un territoire complexe où l'eau en constitue un des enjeux majeurs.

Le forum scientifique se déclinera selon les quatre thèmes suivants :

- ❖ L'eau
- ❖ La biodiversité
- ❖ Les pratiques
- ❖ L'adaptation

Chaque thème sera abordé en session par des exposés présentant les résultats de travaux scientifiques en présence d'un acteur témoin concerné par le sujet. L'acteur témoin pourra compléter les propos de l'intervenant en exposant sa vision des résultats de la recherche et la manière dont il a, ou non, intégré l'apport de la connaissance dans ses pratiques.

Lors de chaque exposé, un temps de débat est réservé avec les participants au forum pour faire émerger éventuellement les attentes des gestionnaires.

Programme prévisionnel

➤ *La gestion de l'eau*

9h45 : «**Essais de modélisation de la gestion globale des eaux de surface dans le delta du Rhône**» ~ Philippe CHAUVELON, Chargé de recherche – Tour du Valat. Témoin, Olivier Rollin – Président du Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles

10h15 : «**Histoire des aménagements hydrauliques en Camargue ; conséquences sur l'évolution des milieux humides**» ~ Paul ALLARD, Professeur d'histoire - Université de la Méditerranée Marseille. Témoin, Jean-Pierre Gautier – Directeur du SYMADREM

10h45 : «**L'état de la contamination des eaux dans le delta du Rhône**» Hélène ROCHE. Témoin, Eric Coulet – Directeur - Réserve nationale de Camargue

➤ *La gestion et conservation du patrimoine naturel*

11h30 : «**Démoustication et conservation des oiseaux palustres**» présentation des travaux de Brigitte POULIN par P. Grillas, Directeur des programmes – Tour du Valat. Témoin, un habitant de Salin-de-Giraud

12h00 : «**Les espèces invasives ; quelles conséquences sur le fonctionnement des écosystèmes camarguais**» ~ P GRILLAS. Témoin, Gérard Tishendorf – Association des pêcheurs du Pays d'Arles

12h30 : «**Efficacité des outils juridiques de protection du patrimoine naturel en Camargue**» ~ Jean UNTERMAIER, Président de la Société nationale de protection de la nature. Témoin, Alain Dervieux – Mairie d'Arles/DESMID

➤ *L'évolution des pratiques*

14h30 : «L'évolution des pratiques agricoles en relation avec la mise en œuvre d'une riziculture durable» ~ Jean-Claude MOURET, Directeur de recherche – INRA Montpellier. Témoin, François Callet – Président du Centre français du riz et du Syndicat des riziculteurs de France et filière

15h00 : «L'interaction entre agriculture et biodiversité au regard de l'évolution des politiques agricoles en Camargue» ~ Robert LIFRAN. Témoin, Rémy Thieuloy – Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

15h30 : «L'apport des mesures agri environnementales, sur les pratiques de gestion en milieux humides deltaïques» ~ Raphaël MATHEVET, Chargé de recherche au CNRS CEFE. Témoin, Jacques Mailhan – Président de l' Association des éleveurs de taureaux de race Camargue

➤ *L'adaptation aux changements*

16h15 : «Prise en compte de la dynamique sédimentaire des plages dans l'aménagement du littoral» ~ François SABATIER, CEREGE – Université de Provence. Témoin, Lionel AMAT – Groupe SALINS

16h45 : «Mémoire et oubli des inondations dans le delta du Rhône» ~ Cécilia CLAEYS, DESMID-CNRS Marseille. Témoin, Maurice Dijol – Président honoraire Association syndicale autorisée Camargue Corrège Major

17h15 : « Les enjeux de la biodiversité face aux changements globaux dans le delta du Rhône» ~ Jacques BLONDEL, Président du Conseil scientifique de la réserve de biosphère de Camargue et Directeur de recherche émérite au CNRS. Témoin, Alfred Michel – Association de chasse maritime

17h45-18h45: Conclusion et synthèse de la journée. «Quelle thématique de recherches en Camargue pour la décennie à venir ? » ~ François LETOURNEUX, Président du Conseil scientifique et d'éthique du Parc et Jean-Paul TARIS, Président de la Fondation Tour du Valat.

Samedi 25 septembre : la journée des habitants

Des restitutions

A la suite du forum, deux grandes conférences de restitution présenteront aux habitants les apports de 40 ans de recherche

9h30 : « L'évolution du delta depuis les années 1970 ; entre changement et stabilité » ~ Jean JALBERT, Directeur général de la Tour du VALAT.

10h15 : Débat avec la salle

10h45 : « Apport des sciences humaines au côté de 40 ans de recherches en sciences de la terre et de la vie en Camargue ; vers un autre regard dans les relations homme-nature» ~ Bernard PICON, DESMID-CNRS.

11h30 : Débat avec la salle

12h00 : Clôture du forum

Des visites guidées

A l'occasion des 40 ans, des visites guidées des bâtiments retracant l'histoire du Parc naturel régional de Camargue seront organisées à 14h30 et 15h30 (sur réservation)

N.B. : pendant ces deux jours, deux expositions à découvrir :

❖ « Ciel ! Ma Camargue – Points de vue sur une réserve de biosphère » de Jean Roché, photographe.

❖ « De la science à la gestion », présentation sur posters de travaux scientifiques menés en Camargue.

Dimanche 26 septembre

« La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur fête ses parcs »

*Fête du Parc
« 40 ans de passion
pour un territoire»*

Corrales de Gimeaux

Chaque année, à l'automne, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur fête ses 5 Parcs naturels régionaux. A la même date, les habitants des Parcs des Alpilles, de Camargue, de Queyras et du Verdon se retrouvent autour de leur Parc.

Cette nouvelle édition de la fête du Parc de Camargue se déroulera donc sur le thème de cet anniversaire, au cœur d'un petit hameau du nom de « Gimeaux » situé au nord du delta.

L'occasion de découvrir cette zone de « terres hautes » où se côtoient rizières et pâturages en empruntant la « draille » de Palun longo, et de faire un détour par les arènes de Gimeaux appelées « la monumental » réalisées « de bric et de broc » par des camarguais dont la passion pour ce territoire est un éternel combat. La Camargue est une histoire de passions, passion d'hommes, bouillon de nature et de culture.



PROGRAMME PRÉVISIONNEL

➤ Circuits-découverte accompagnés

En matinée venez découvrir le territoire du Parc de Camargue et participer à de nombreuses balades à pied, à cheval, à vélo, sur le bac de Barcarin ou bien en chariot tracté.

*Pour tous les circuits
réservation obligatoire
auprès du Parc naturel régional
de Camargue au 04 90 97 93 97*

Pour une randonnée sécurisée et confortable, il est conseillé de se munir de bonnes chaussures de marche, un sac à dos, de l'eau, une protection contre le vent et les moustiques.

➤ Les Animations

*Site de la fête
Corrales de Gimeaux - Arles
de 10h à 18h*

Visites découverte

❖ A la découverte de la « Monumental » de Gimeaux

En calèche, une découverte de l'histoire singulière des arènes de Gimeaux.

10h30/13h30/15h00/16h30

Sur les sentiers de Gimeaux

❖ Des promenades en vélo électrique ou des balades à vélo en circuit accompagné par un guide du parc.

Pour les enfants et les plus grands

❖ L'enfant et le poney. Petite balade à poney, avec l'Association camarguaise de tourisme équestre.

de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Espace contes

- ❖ L'histoire de la Camargue au travers de contes en provençal et en français.

14h/15h/16h

Projection de films « la bête du Vaccarès » et « Joseph d'Arbaud »

- ❖ La Camargue, hommes et légendes de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Spectacle musique et danse Flamenco

- ❖ Sur des images de Gaston Bouzanquet, photographe de la Camargue du début du 20e, le groupe de musique «Calle Flamenca» propose un grand moment d'émotion et de sensations.

14h/15h/16h/17h

Animations taurines et équestres

- ❖ Courses camarguaises et démonstrations équestres, avec la Fédération française de courses camarguaises et l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue.

de 14h00 à 17h30

Démonstration de cuisine avec les chefs du Conservatoire des cuisines de Camargue

- ❖ Recettes élaborées à base de riz de Camargue et de taureau.

11h30 et 15h00

Tout au long de la journée, un espace d'exposition sera consacré aux acteurs du territoire avec des animations autour de :

- ❖ **La pêche** : Concours et initiation à la pêche pour les enfants, simulateur de pêche, aquariums et exposition avec les pêcheurs d'Arles et de Saint-Martin-de-Crau.
- ❖ **La terre** : sensibilisation à l'argile avec la santonnier Evelyne Ricord, concours de

fabrication de santons pour enfants sur le thème de la bête du Vaccarès.
Sur inscription.

- ❖ **Les producteurs locaux** : viticulteurs camarguais, AOC Taureau de Camargue, huile d'olive, fromage de chèvre, écrevisse, riz, pains... Dégustation-vente.

- ❖ **L'environnement** : faire connaissance avec les gestionnaires des espaces naturels protégés de Camargue (Marais du Vigueirat, Amis du Pont de Gau, Tour du Valat...)

- ❖ **Ateliers créativité** : ateliers de création d'une fresque sur le thème des 40 ans du Parc et confection de biscuits sablés à base de farine de riz, en forme de taureau et cheval, avec l'association l'Art du Trait.

► *La fête en musique*

- ❖ L'Etoile de l'Avenir
- ❖ Groupe folklorique traditionnel.
- ❖ Peña les Aux-Temps-Tics

► *Le coin gourmand*

Menu camarguais

- ❖ Côte de taureau AOC accompagnée de riz de Camargue et légumes de saison, fromage ou dessert, café et vin de Camargue compris.

Sur réservation

Les producteurs locaux proposeront des produits du territoire pour confectionner un pique-nique

Clôture de la fête

avec le Gâteau d'anniversaire
des « 40 ans du Parc » !

Pour un déplacement plus écologique !

Profitez des navettes gratuites au départ d'Arles ou de la mise à disposition d'un vélo électrique pour toute arrivée en train.
Renseignements :

04 90 97 93 97 - www.parc-camargue.fr

Le Parc de Camargue, au service de la biodiversité

Le Parc naturel régional de Camargue est un territoire d'exception par sa biodiversité

Au regard de la protection de la nature, la Camargue bénéficie de 14 statuts de protections différents (Réserve nationale, Parc naturel régional, Réserve naturelle régionale, terrains du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, Réserve départementale de chasse...).

Un territoire d'exception pour les oiseaux

Le grand delta du Rhône compte parmi les plus vastes zones humides d'Europe. Son patrimoine naturel y est remarquable spécialement pour **l'abondance et la variété de ses communautés d'oiseaux**. Le delta du Rhône héberge les 3/4 des espèces d'oiseaux recensées en France. En Camargue sont présentes des espèces d'oiseaux menacées au niveau local, national et international. Parmi elles, le flamant rose, 8 espèces de hérons, 6 de mouettes et autant de petits échassiers nicheurs. En hiver, c'est plus de 100 000 canards qui y séjournent.

Des espèces rares

La Camargue accueille également un des plus grands sites de France pour la reproduction du **Grand Rhinolophe**, espèce de chauve-souris inscrite à l'annexe II de la directive européenne habitat ainsi qu'une population importante de **Cistude d'Europe**, tortue d'eau douce protégée.

Parmi ces espèces protégées, on peut citer pour la flore, **Althenia filiformis** (plante aquatique des eaux saumâtres) et **Cressa cretica** (dans les mares temporaires) et pour la faune, la sangsue médicinale, la **Cordulie à corps fin** (libellule), la **Diane** (papillon).

D'autres vertébrés remarquables sont présents en Camargue comme le **castor d'Europe**, des amphibiens très vulnérables comme le **triton crêté** et le **pélobate cultripède** et des **poissons inscrits au livre rouge** (**aloise feinte, anguille, bouvière, blennie fluviatile...**). Le **lézard ocellé** est représenté par quelques petites populations.



Crédit photo: J. Faure

Une zone centrale, strictement protégée

Les espaces naturels protégés par la loi ou par acquisition foncière, constituent des zones centrales autour desquelles s'organisent les espaces d'activités économiques. Ces zones centrales strictement protégées représentent aujourd'hui une superficie de 25 000 ha soit 16 % du territoire deltaïque. Parmi les **40 habitats (milieux naturels) reconnus au niveau européen en Camargue**, 7 sont prioritaires, 2 d'intérêt national et 3 d'intérêt régional. **5 700 espèces végétales et animales recensées à ce jour**, dont 1/5 pour la flore, expliquent aisément **l'inscription de ce territoire dans la démarche Natura 2000** (Réseau Européen de sites ayant une valeur biologique et socio économique).

L'exceptionnelle qualité de ce territoire lui a valu une reconnaissance de l'UNESCO comme réserve de biosphère. Le Parc naturel régional de Camargue en est le **co-animateur** avec le syndicat mixte de gestion de la Camargue gardoise.

Quelques actions phares du Parc de Camargue en faveur de la biodiversité

Des pêcheurs au chevet de leur ressource pour obtenir une réserve marine

► *Le golfe de Beauduc, zone de nurserie pour les poissons*

Grâce à des inventaires réalisés par le Parc, le golfe de Beauduc est identifié comme une **zone de nurserie** notamment pour les poissons plats (des espèces à haute valeur commerciale) avec la présence d'un **herbier de zostères naines** (*Zostera noltii*).

► *Une pêche artisanale menacée*

Ces milieux, leur fonction de nurserie et leur exploitation par les pêcheurs artisiaux, sont menacés par la pratique incessante et illégale de la pêche au chalut dans une zone qui leur est interdite (limite des 3 miles marins). Déstabilisant les fonds, détruisant les juvéniles de poissons et d'autres espèces, détruisant filets de pêcheurs et épaves, les chalutiers en infraction ont fortement dégradé ce milieu riche des échanges hydrobiologiques entre le delta du Rhône et la mer.

La pêche artisanale (pêche aux petits métiers) compte des **pêcheurs en mer** et des **licenciés pour la pêche à pied de la telline**, un petit coquillage bivalve très prisé en Camargue.

► *Un projet de réserve marine porté par les pêcheurs et le Parc*

A la demande des pêcheurs petits métiers, un **projet de réserve marine** dans le golfe de Beauduc a été lancé en 2005. Souhaitant **participer à une gestion durable des ressources marines** et favoriser la restauration du golfe de Beauduc, **les pêcheurs ont opté** pour la création d'un **cantonnement de pêche assorti de mesures de gestion sur 450 ha** (1/10 du golfe).

Les pêcheurs professionnels participeront activement au suivi et à la gestion de la zone par le **biais de convention et de charte de bonnes pratiques**. Les autres usagers (plaisanciers, chasseurs sous-marins, gestionnaires d'espaces protégés...) et les services de l'Etat concernés seront aussi associés au projet.



► Santé du bétail et qualité biologique des pâtures

L'élevage extensif, facteur de biodiversité

L'élevage extensif de races locales traditionnelles de taureaux et de chevaux constitue l'un des facteurs-clés du **maintien des équilibres en Camargue**. Vivant en semi-liberté sur un sol peu fertile et sous un climat souvent très rude, ces races camarguaises ont acquis des qualités de rusticité et d'endurance. **Leur pâturage favorise la biodiversité** (limitation de l'accroissement de certaines espèces végétales envahissantes, apport de matières organiques...).

La toxicité de certains traitements anti-parasitaires

La **Camargue** en tant que zone humide s'avère être un **lieu de prédilection des parasites**. Les traitements anti-parasitaires peuvent être nécessaires pour le bien-être des animaux. **Mais certains produits antiparasitaires**, à forte rémanence, sont **nocifs pour les insectes coprophages**, et par ce biais, **pour les Grands rhinolophes (chauves-souris)** qui s'en nourrissent.

Le Parc teste de nouveaux modes de traitement et sensibilise les éleveurs

Face à ce constat et afin de gérer le risque parasitaire chez les bovins de Camargue, **le Parc naturel régional de Camargue fait la promotion de pratiques plus favorable à l'environnement**. Le Parc a conduit une étude sur trois années, avec un suivi détaillé de sept sites pilotes volontaires, et des tests proposés à toutes les élevages du Parc pour évaluer l'impact des produits anti-parasitaire sur les insectes des pâturages.

A la suite de cette étude, **le Parc naturel régional de Camargue a rédigé un guide technique de bonnes pratiques** (parution octobre 2010) à destination des éleveurs. Ce document informe les éleveurs sur

l'impact de leurs traitements sur le maintien de la biodiversité, **propose également des alternatives de traitement et des préconisations sur les conduites à mener pour une meilleure gestion du risque**.

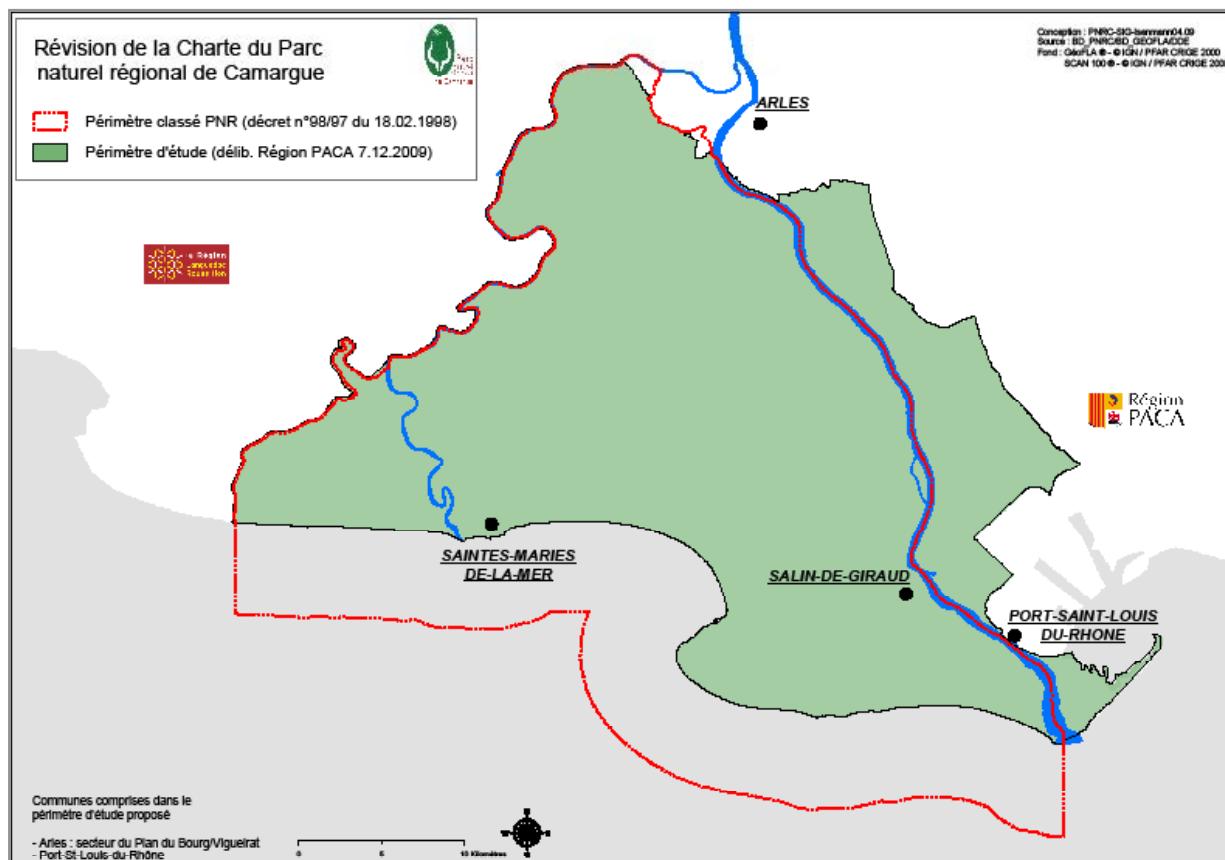
D'autres actions en faveur de la biodiversité sont menées actuellement par le Parc naturel régional de Camargue :

- ❖ une action de **protection** de certaines espèces d'oiseaux qui nichent sur les plages (**Sternes naines et Gravelot à collier interrompu**) et **sensibilisation** des publics qui fréquentent ces mêmes espaces;
- ❖ **Restauration des lieux de vie des chauve-souris** en Camargue;
- ❖ Appui à la **mise en œuvre de la trame verte et bleue** (corridor écologique pour les espèces) **en milieu agricole** en Camargue.



Crédit photo: A. Chevalier

La fiche d'identité du Parc naturel régional de Camargue



Trois communes

Il s'étend sur 3 communes (Arles et les Saintes-Maries-de-la-Mer depuis 1970, Port-Saint-Louis-du-Rhône en 2011) et 101 300 hectares terrestres. Sur les autres 142 000 hectares maritimes, le Parc de Camargue a signé une convention avec les autorités de l'Etat compétentes en mer qui précise les modalités de son intervention.

Un espace peu peuplé mais largement investi par les hommes

En Camargue, les premiers vestiges connus remontent au 6^e siècle avant Jésus Christ. Ces terres constituaient une position stratégique évidente pour la ville de Marseille, fondée par les grecs qui souhaitaient contrôler le Rhône et l'arrière pays. À partir du 1^{er} siècle avant JC, les habitats se multiplièrent, principalement dans le nord de la Camargue.

Aujourd'hui la population est de près de 10 000 habitants. Avec une densité moyenne de 16 habitants au km², le Parc constitue un des espaces les moins peuplés de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Son fonctionnement

Il est animé par une **équipe pluridisciplinaire** d'une trentaine de techniciens et de chargés de mission qui impulse, soutient ou met en œuvre des projets autour des grandes missions du parc.

Le fonctionnement du Parc naturel régional de Camargue repose sur des **processus de décision ouverts** et une **concertation régulière des acteurs du territoire**. Des instances ont été mises en place, véritables lieux de réflexion, de conseil, de proposition et de décisions pour faire vivre le projet du parc :

- ❖ Le **Comité syndical et le Bureau syndical** qui réunissent les élus locaux et autres membres statutaires,
- ❖ Le **Conseil de Parc** qui rassemble les habitants et les acteurs du territoire,
- ❖ Le **Comité scientifique et d'éthique** qui apporte son expertise au Comité syndical du Parc.

La charte du Parc : un engagement pour 12 ans

Document contractuel, la **charte du Parc**³, concrétise son projet de protection et de développement pour les douze prochaines années.

La charte, préparée en concertation avec les habitants et usagers du territoire, fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre. **Elle assure la cohérence et la coordination des actions menées sur le Parc par les diverses collectivités publiques.**

Le Parc naturel régional de Camargue s'est donné les objectifs suivants pour la période 2011-2022 :

- ❖ Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts prévisibles du changement climatique;
- ❖ Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle;
- ❖ Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie;
- ❖ Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes.

³ Consultable sur le site Internet du Parc www.parc-camargue.fr et dans les sites d'accueil du Parc

Contact presse : Muriel Cervilla

téléphone : 04 90 97 19 89

portable : 06 21 87 00 32

adresse électronique : com@parc-camargue.fr

Dossier de presse téléchargeable à l'adresse :

www.parc-camargue.fr/Francais/upload/DP_40ans.pdf

Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 Arles

téléphone : 04 90 97 10 40

télécopie : 04 90 97 12 07

adresse électronique : secretariat@parc-camargue.fr

site internet : www.parc-camargue.fr

